

Communiqué de Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes

Mardi 13 juin 2023

Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes, a appris l'accusation portée contre lui et qui ferait l'objet d'une enquête préliminaire du Parquet de Paris.

Mgr Colomb, qui n'a, à ce jour, été contacté par aucun enquêteur, exprime sa stupéfaction et son incompréhension face à ces allégations calomnieuses et les dément vigoureusement. Il se tient à la disposition des autorités judiciaires, seules habilitées à faire la lumière sur ces accusations, et n'hésitera pas à agir en justice contre toute personne qui choisirait de les relayer imprudemment.

Pour pouvoir préparer sa défense et préserver le diocèse de La Rochelle, Mgr Colomb a pris la décision de demander au Pape de le mettre en retrait le temps de l'enquête, tout en demeurant évêque de La Rochelle.

Contacts

Maître Serre, avocat de Mgr Colomb : 01 45 48 38 76

Elisabeth de Dieuleveult, responsable des relations presse : 06 61 25 98 00